

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2023**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 16 janvier 2023

**Étaient présents** : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés** : Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Jean-Jacques ARNOUX ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 28 novembre 2022.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.5-011/2023 : SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

L'instruction budgétaire M57 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- Madame et Monsieur Raphaël RAUGEL

Nature et montant des travaux : remplacement des menuiseries extérieures : 11 954,60 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 1 000,00 €

- Madame Rosa RENAUD

Nature et montant des travaux : remplacement du système de chauffage : 5 644,25 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 800,00 €

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 24 janvier 2023  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20230123-2023DEL011-DE  
Reçu le 30/01/2023

